



LE POINT D'AVANCEMENT

au 1er avril 2023

En partenariat avec



LE PROGRAMME

PETITES VILLES DE DEMAIN. Page 3

LE SOUTIEN

EN INGENIERIE. Page 7

L'APPUI

THEMATIQUE. Page 14

L'ACCES

AU CLUB *Petites villes de demain* • Page 30

Informations : les données présentées dans ce Point d'avancement sont calculées, à partir du 1er octobre 2020 ou du 1er janvier 2021, quand les dispositifs suivis pré-existaient au programme Petites villes de demain ou à partir de la date du lancement des dispositifs lorsque ceux-ci sont postérieurs au lancement du programme Petites villes de demain.

LE PROGRAMME

PETITES VILLES DE DEMAIN

Le programme Petites villes de demain a pour objectif d'améliorer la qualité de vie dans les petites communes exerçant des fonctions de centralité dans leur territoire et présentant des signes de fragilité socio-économique, en accompagnant les collectivités à se doter d'une stratégie territoriale de revitalisation intégrant des objectifs de transition écologique, à concevoir des projets à fort impact et à conduire des actions concertées avec les habitants. Le programme apporte un soutien important en particulier en ingénierie par le financement de postes de chef de projet Petites villes de demain et d'expertises.

Le programme, lancé le 1er octobre 2020 pour une durée de 6 ans, est piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et mis en oeuvre par ses délégués territoriaux, les Préfets de département.

Il bénéficie de la forte mobilisation de plusieurs ministères, de partenaires financeurs (Banque des territoires, Anah, Cerema, Ademe), et de l'appui d'un large collectif comprenant notamment l'Association des Petites Villes de France (APVF).



LES COMMUNES PETITES VILLES DE DEMAIN

+1600

communes
bénéficiaires du
programme
Petites villes de
demain

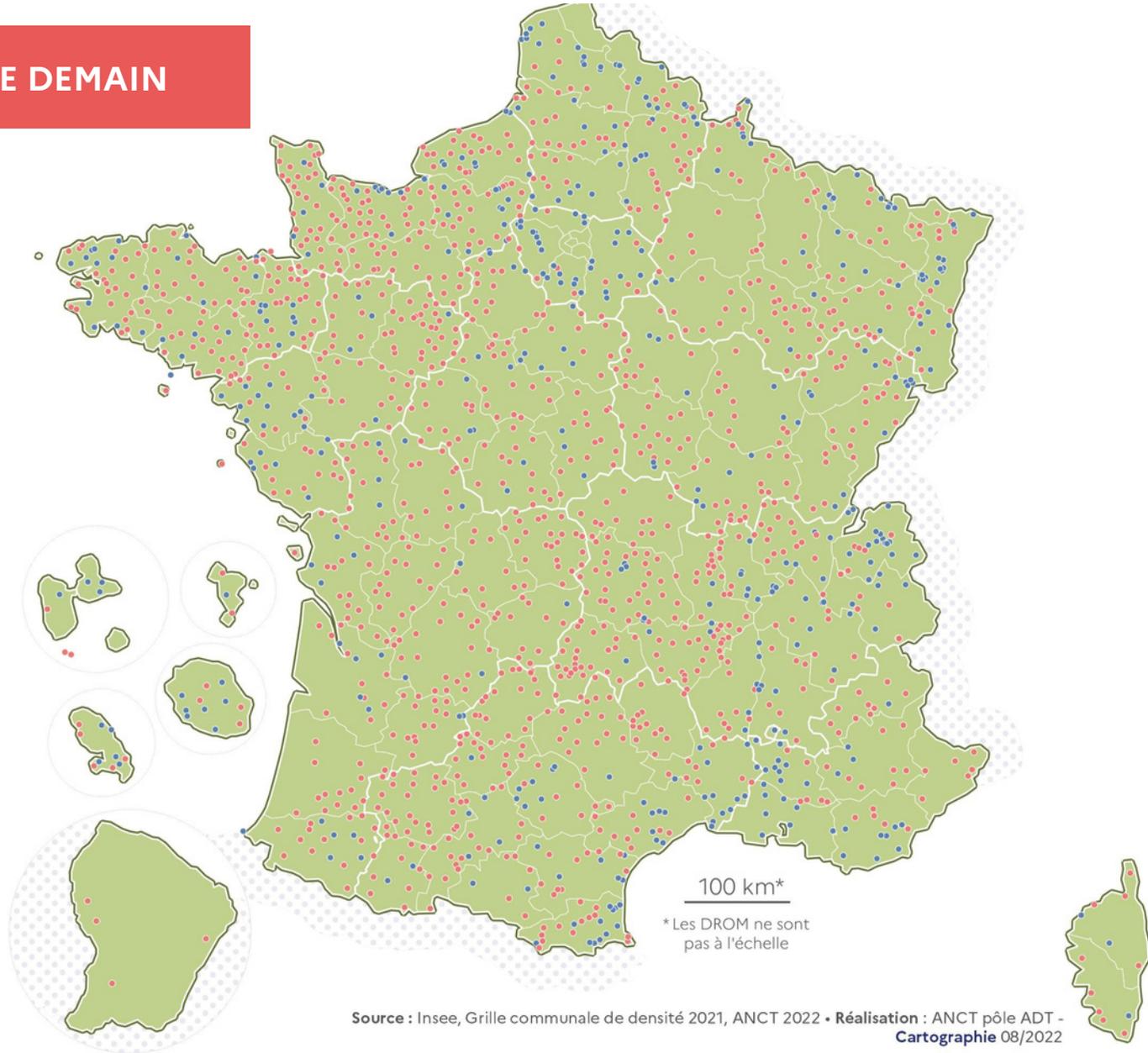
1202

communes PVD sont dites
"rurales" au regard de leur densité
(peu dense et très peu dense)

La nouvelle définition de la ruralité a été validée lors du Comité interministériel des ruralités (CIR) le 14 novembre 2020. Elle s'attache au critère de la densité de la population, pour mieux rendre compte de la diversité des territoires.

Communes PVD selon leur degré de densité

- commune peu dense ou très peu dense
- commune de densité intermédiaire ou densément peuplée



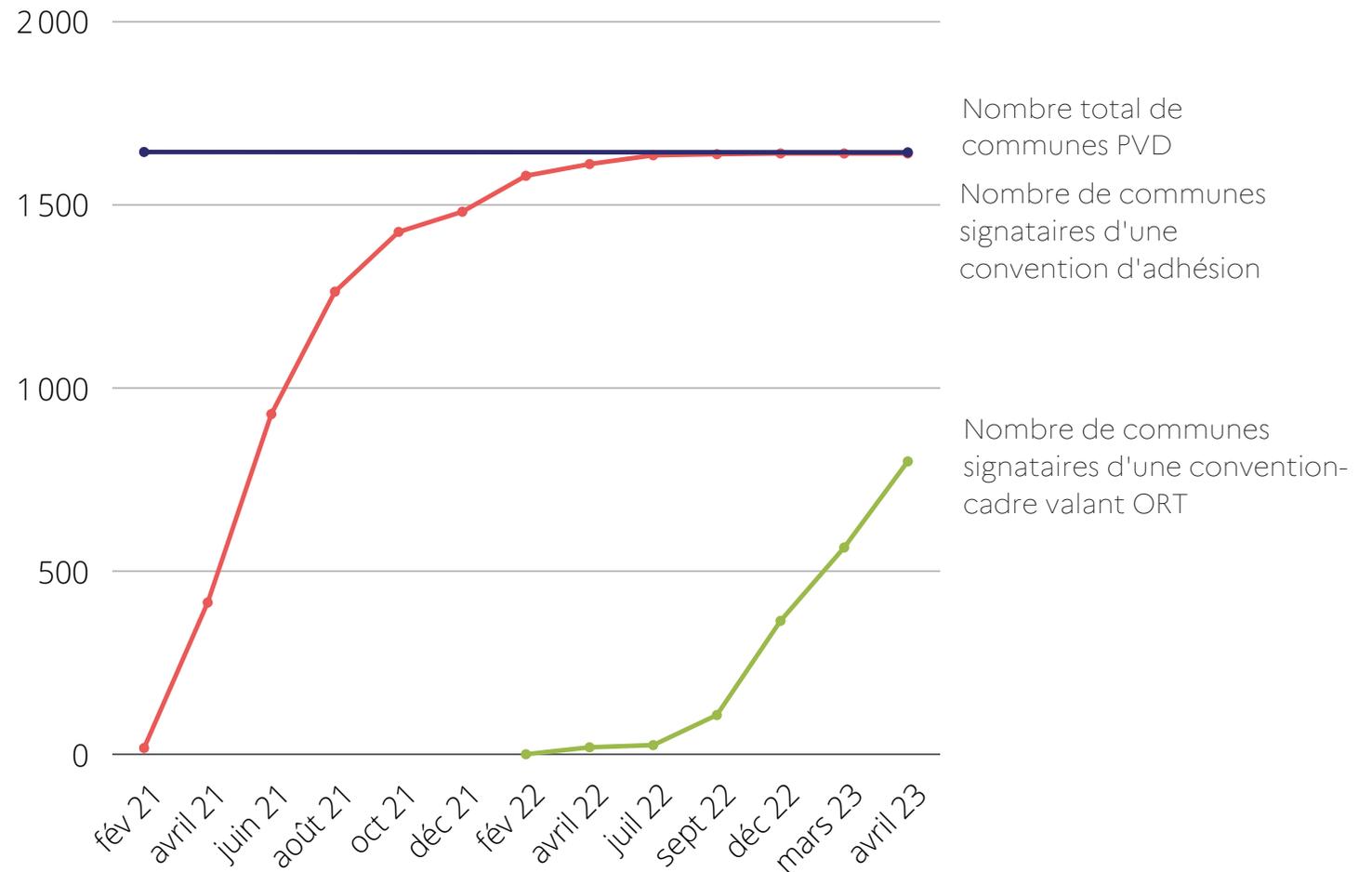
Source : Insee, Grille communale de densité 2021, ANCT 2022 • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 08/2022

LA DYNAMIQUE DE CONTRACTUALISATION

800

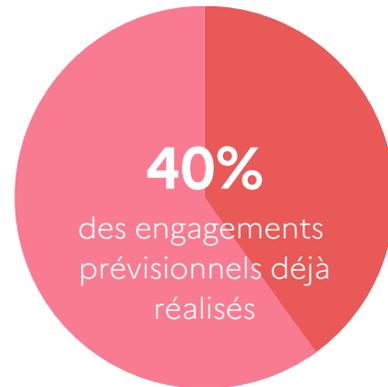
communes PVD ont
signé une
convention-cadre

*nombre en date
du 27 avril 2023, cf
dossier de presse*



Source : ANCT, ANCT 04/2023

LA TRAJECTOIRE FINANCIERE



La trajectoire financière est conforme aux prévisions faites au lancement du programme. La forte dynamique dès le lancement est due à la mobilisation du plan France Relance, et à l'ingénierie apportée aux collectivités, permettant à de très nombreux projets d'être lancés rapidement.

auxquels s'ajoutent :

- 62,8M€ de prêts accordés par la Banque des territoires (31,6M€ signés)
- 743,2M€ de MaPrimeRénov' par l'Anah
- 230,1M€ de l'ADEME.

LE SOUTIEN

EN INGENIERIE

Pour donner aux collectivités les moyens de définir et mettre en œuvre leur projet de territoire, en particulier par le renforcement des équipes des collectivités, la mobilisation des acteurs locaux de l'ingénierie, ou encore le financement d'études et de diagnostics (AMO) tant sur le plan stratégique que sur des actions opérationnelles.



MOBILISER TOUS LES ACTEURS

locaux autour du projet

RENFORCER LES EQUIPES

autour des élus



BÂTIR SON PROJET

de territoire



PASSER À L'OPÉRATIONNEL

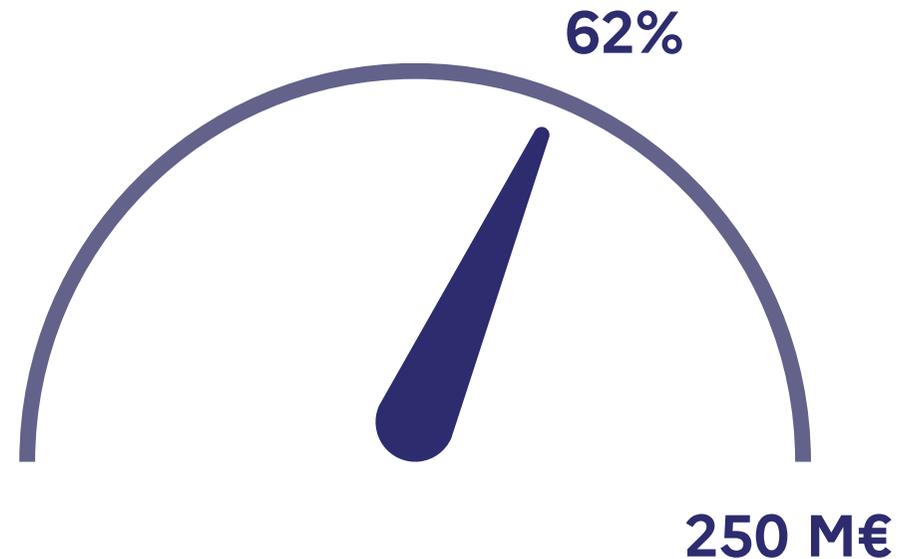


LA TRAJECTOIRE FINANCIERE

du pilier "Soutien à l'ingénierie"

155,4 M€

crédits engagés pour
financer l'ensemble
des dispositifs de
soutien à l'ingénierie



**Part des crédits engagés depuis octobre 2021 finançant
les postes de chef de projet PVD ou les missions d'expertise
sur l'ensemble des crédits engagés jusqu'en 2026**

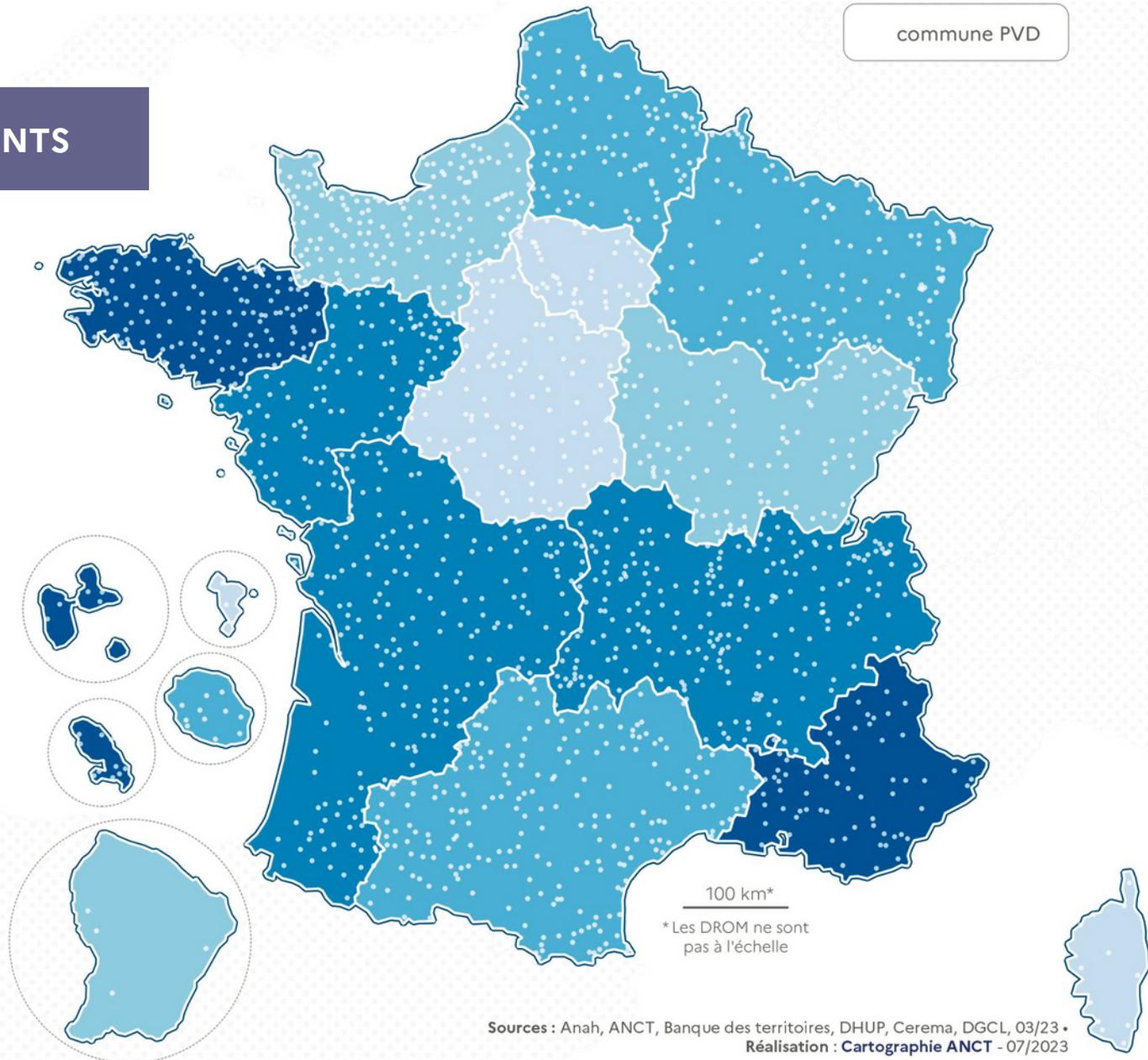
Source : ANCT, ANAH, DGCL, Banque des territoires, Cerema 04/2023

LA RÉPARTITION DES FINANCEMENTS

du pilier "Soutien à l'ingénierie"

Montant moyen des crédits engagés par EPCI PVD
en €, par région

- 107 000 - 140 000
- 140 000 - 150 000
- 150 000 - 160 000
- 160 000 - 200 500
- 200 500 - 510 000



Sources : Anah, ANCT, Banque des territoires, DHUP, Cerema, DGCL, 03/23 •
Réalisation : Cartographie ANCT - 07/2023

LES POSTES DE CHEF DE PROJET PVD

904

postes de
chefs de projet
subventionnés

dont

257

postes financés
par l'ANAH

70,3 M€

de crédits engagés
pour financer
les postes de chef de
projet PVD

Les postes de chef de projet sont subventionnés à hauteur de 75% dans une limite de 45 000 €/an et le cas échéant, 55 000 €/an, jusqu'en mars 2026. Ces postes sont cofinancés par l'Etat, l'ANCT, la Banque des territoires et, le cas échéant, l'ANAH.

Source : ANCT, ANAH, DGCL 04/2023

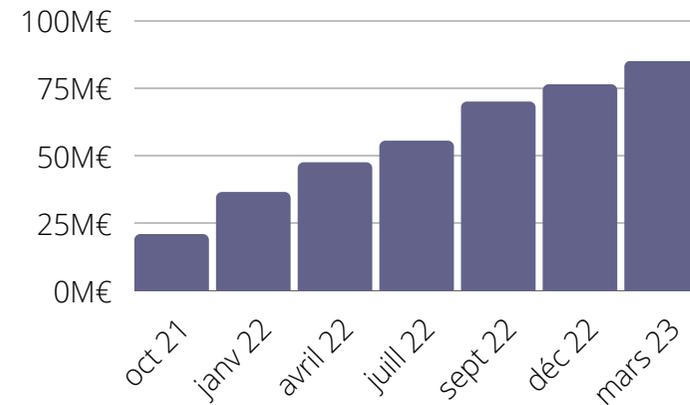
LES MISSIONS D'EXPERTISE

85,1M€

crédits engagés
pour financer
les missions
d'expertise

Montant incluant les financements
au titre du FNADT/CPER et des
mesures urgences commerce mises
en œuvre par la Banque des
territoires

Évolution du montant des crédits engagés
au titre du financement des expertises
techniques



La mise en oeuvre des missions d'expertise par les partenaires financeurs

Plus de **3 400**
missions
d'expertise technique
financées

2

nombre moyen
d'expertises
techniques
financées par
commune PVD

67

ateliers des territoires, locaux ou flash,
financés par la DHUP

274

accompagnements en ingénierie "sur-mesure" par
l'ANCT et/ou le Cerema

2 612

études subventionnées et missions financées par la
Banque des territoires dont 293 missions d'Assistance
à management de projet et 1 009 mesures d'urgence
commerce

519

études pré-opérationnelles subventionnées et
missions de suivi-animation financées par l'ANAH

Sources : Banque des territoires, Cerema, Anah, MTECT/DHUP, ANCT 04/2023

LA RECHERCHE-ACTION

40

communes PVD bénéficiant
du programme POPSU Territoires
coordonné par le GIP EPAU

Les communes

Chauny (02), Sisteron (04), Veynes et L'Argentière-La Bessée, Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon : La Batie-Nieuve, Espinasses (05), Tende (06), Breil sur Roya (06), Le Teil (07), Saint-Girons (09), Caumont-sur-Aure (14), Chalais (16), Montmoreau (16), Villebois-Lavalette (16), Saint-Jean d'Angély (17), Guingamp (22), Dieulefit (26), Nyons (26), Buis-les-Baronnies (26), Belin-Beliet (33), Lodève (34), Marseillan (34), Martel, Gourdon (46), Quiberon (56), Ambert, Cajarc, Chavanon Combrailles, Volcans, Saint-Eloy-les-Mines (63), Thizy-les-Bourgs (69), Tournus (71), Isle-sur-la-Sorgue et Valréas (84), Xertigny (88), Tonnerre (89), Magny-en-Vexin (95), L'Étang-Salé (974),

Le GIP EPAU, avec le programme POPSU Territoires, acteur du lien entre les mondes universitaires et opérationnels, est positionné comme l'opérateur recherche du programme Petites Villes de Demain. Son action nourrit les réflexions stratégiques des décideurs sur l'avenir de leurs territoires en mettant à disposition ses ressources et en mobilisant sa communauté de chercheurs pour contribuer à éclairer l'action publique dans les petites villes. [Visiter le centre de ressource.](#)

5

"Portraits de petites villes" publiés
sur les communes PVD

2

"Carnets de territoires" publiés
centrés sur les communes PVD

Source : POPSU 04/2023

L'APPUI

THEMATIQUE

Des financements sur des mesures thématiques ciblées, mobilisées en fonction du projet de territoire et des actions à mettre en place permettant ainsi à l'Etat et à ses partenaires d'apporter une réponse précise à chaque besoin spécifique.

TRANSITION ECOLOGIQUE
REDYNAMISATION COMMERCIALE
ARCHITECTURE ET PATRIMOINE
ACCES AU NUMERIQUE
CULTURE

**ACCES AUX DEMARCHES DE LA VIE
QUOTIDIENNE**
**GRANDIR, BIEN VIVRE ET VIEILLIR EN
BONNE SANTE**
VIVRE ET FAIRE ENSEMBLE ...



LA TRAJECTOIRE FINANCIERE

du pilier "Appui thématique"

1,042 Md€

crédits engagés pour
financer l'ensemble
des dispositifs
thématiques

dont

et **62,8 M€**

de prêt PRU-PVD accordés
par la Banque des
territoires

558,1 M€

engagés au titre des subventions à l'investissement pour des projets dans des communes PVD (DSIL 2021-2022 : 162,8M€, DSIL relance 104,7M€, DETR 2021-2022 : 290,6M€)

155,5 M€

engagés au titre du Fonds friches dans le cadre des éditions 2021 et 2022 (MTECT/DHUP)

1,7 M€

attribués au titre du Fonds vert (MTECT/DGALN) depuis le 01/01/2023

307,6M€

engagés au titre du financement national des projets de rénovation de l'habitat (Anah)

21 M€

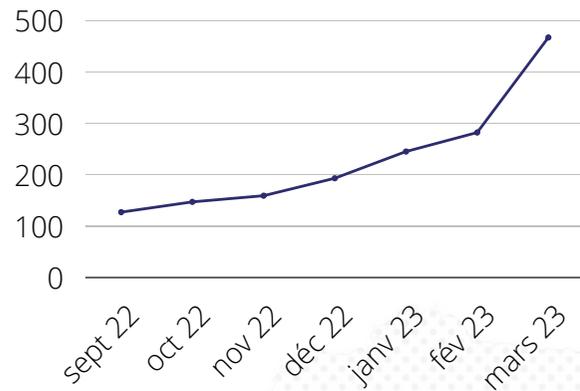
engagés au titre du financement de projets culturels, architecturaux et patrimoniaux par les Directions régionales des affaires culturelles (DRAC)

Sources : DGCL12/2022, DHUP 04/2023, ANAH 04/2023, Ministère de la culture 07/2022

LA REQUALIFICATION DES CENTRES-VILLES

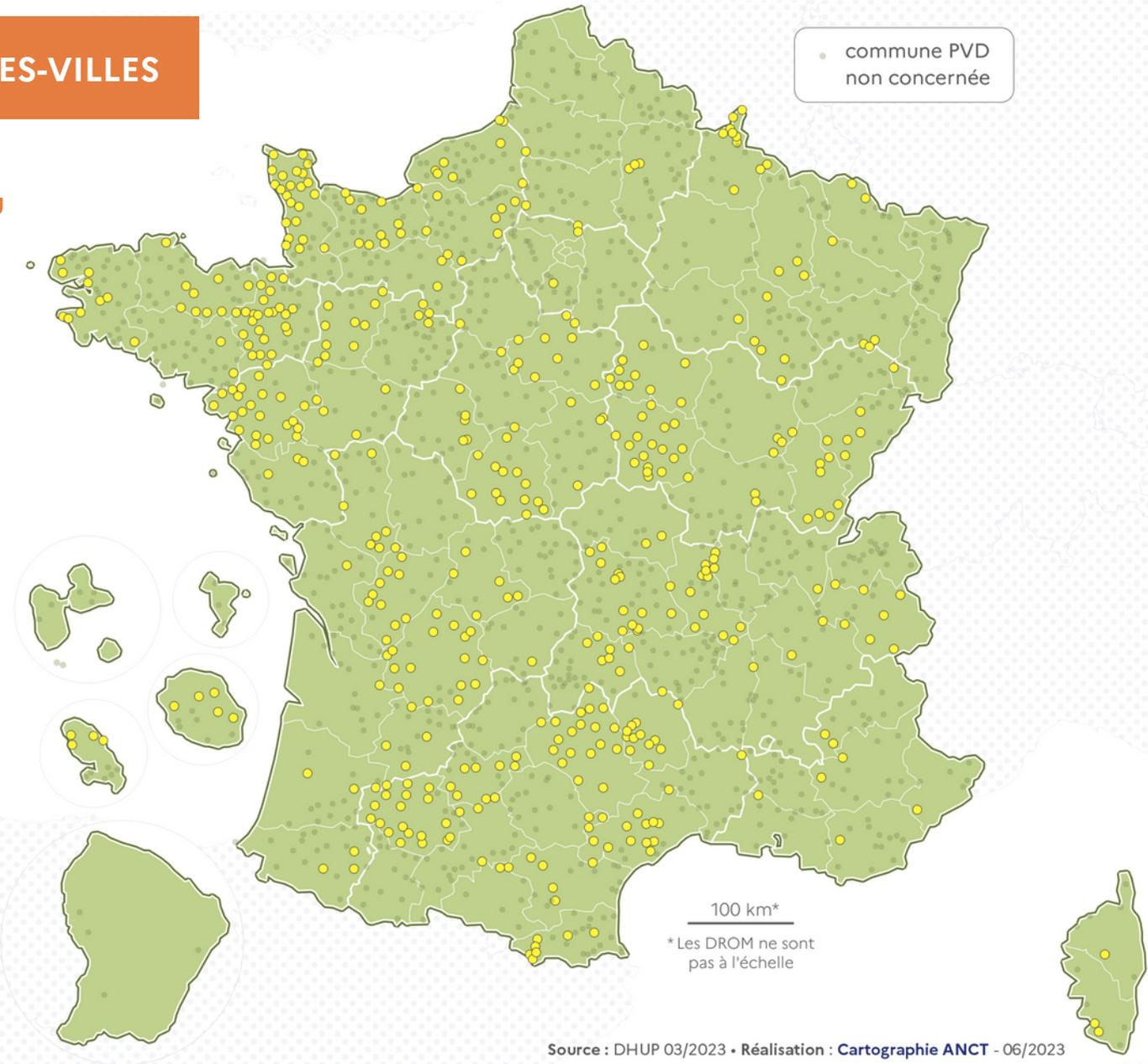
Les opérations de revitalisation du territoire ORT

467 communes PVD engagées dans une ORT



Commune PVD engagée dans une Opération de revitalisation du territoire

● ORT



L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

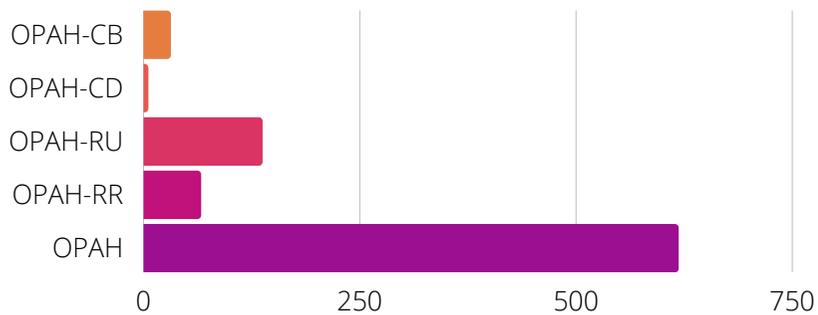
Les opérations d'amélioration de l'habitat OPAH

572

communes engagées
dans une OPAH,
simple ou complexe

618

opérations engagées dans les
communes Petite villes de
demain



Communes engagées dans une OPAH
simple ou complexe en phase opérationnelle

Les opérations de résorption de l'habitat insalubre et de restauration immobilière RHI-THIRORI

12

communes engagées
dans une opération
RHI-THIRORI

+ 15 OPAH-RU engagées dans
les communes PVD depuis le
31 décembre 2022

La rénovation des logements

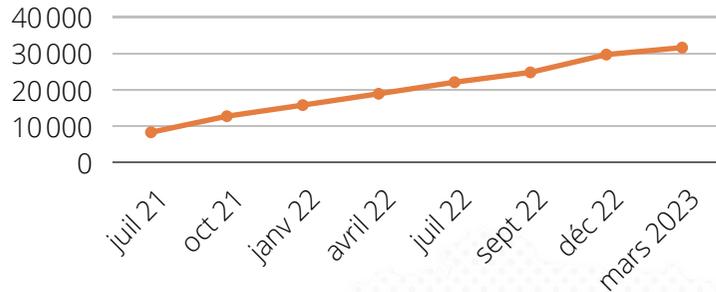
Hors MaPrimeRénov'

31 595

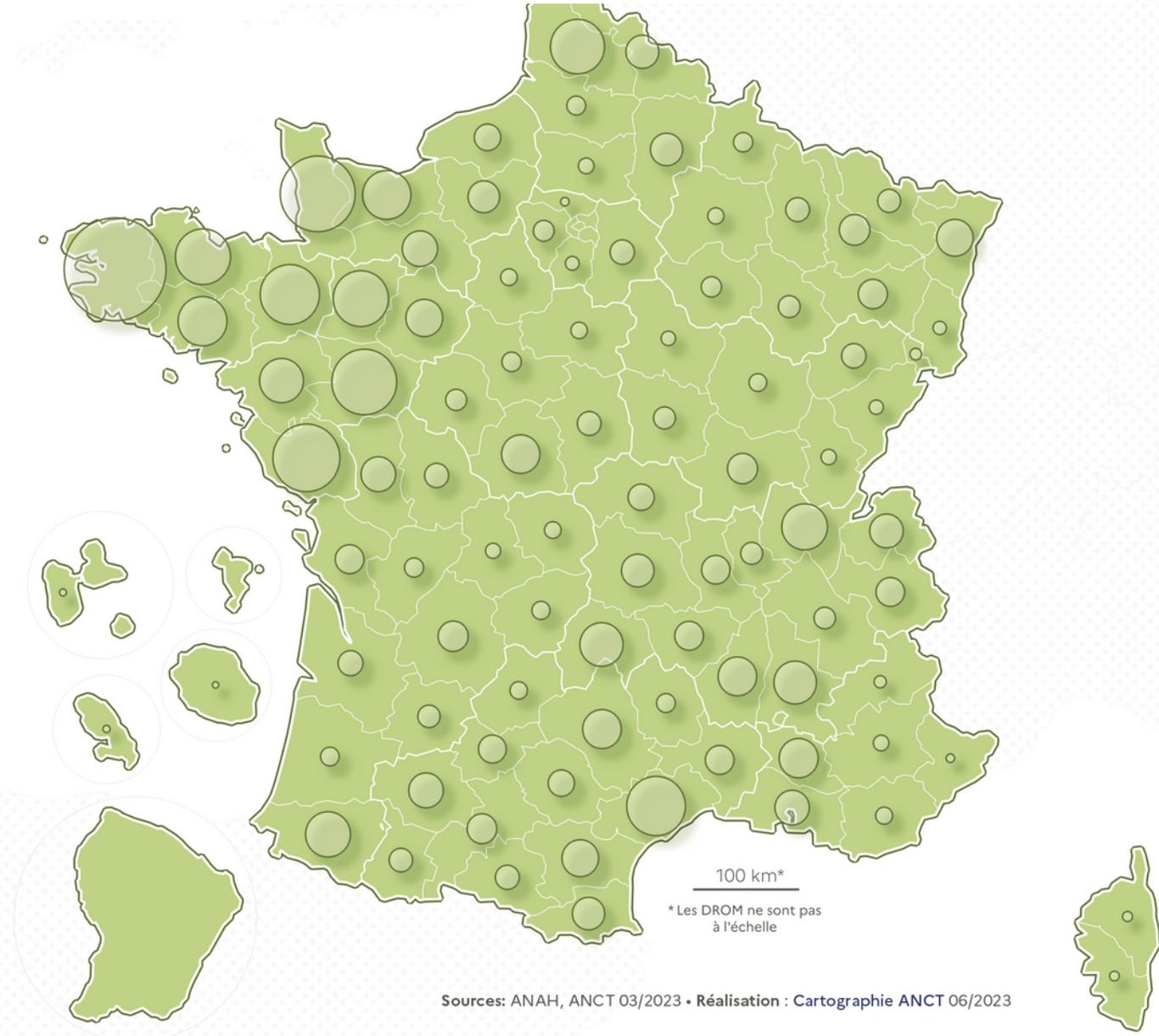
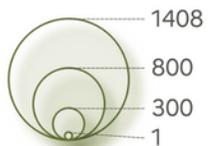
logements rénovés dans les communes PVD dans le cadre de programmes ou dans le diffus (hors Ma Prime Rénov')

307,8 M€

engagés pour mener des travaux de rénovation de logements dans les communes PVD dans le cadre de programmes ou dans le diffus



Nombre de logements rénovés par l'Anah dans les communes PVD, par département



Sources: ANAH, ANCT 03/2023 • Réalisation : Cartographie ANCT 06/2023

La rénovation des logements *Nouvelles données !*

MaPrimeRénov'

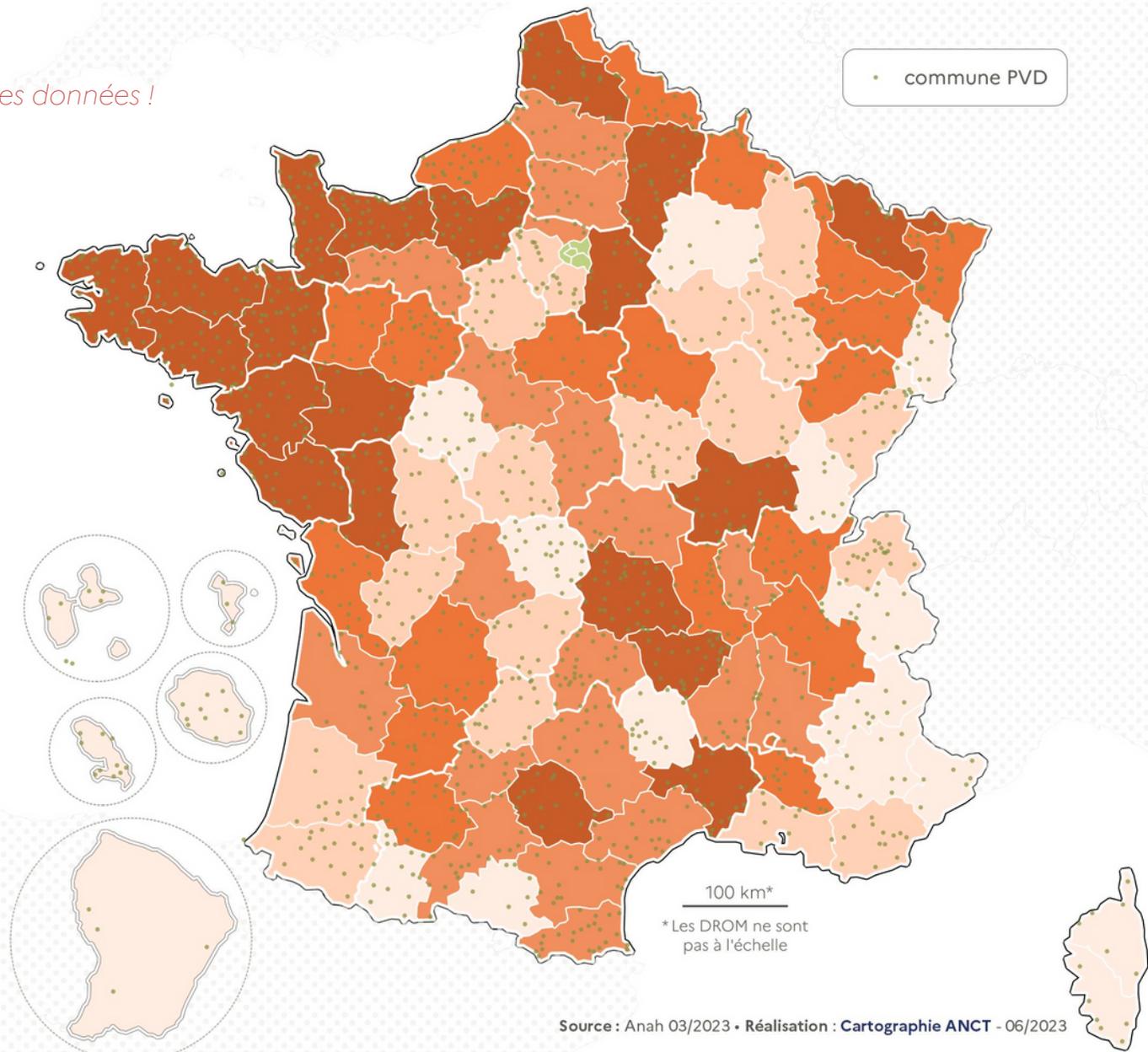
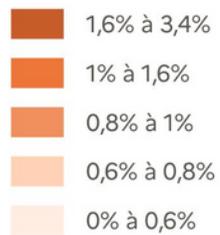
743,2 M€

engagés auprès de communes PVD au titre de MaPrimeRénov' depuis le lancement du programme Petites villes de demain (2020-2023)

70,8 M€

engagés au titre de MaPrimeRénov' au cours du premier trimestre 2023

Part de MaPrimeRénov' allouée aux communes PVD par département



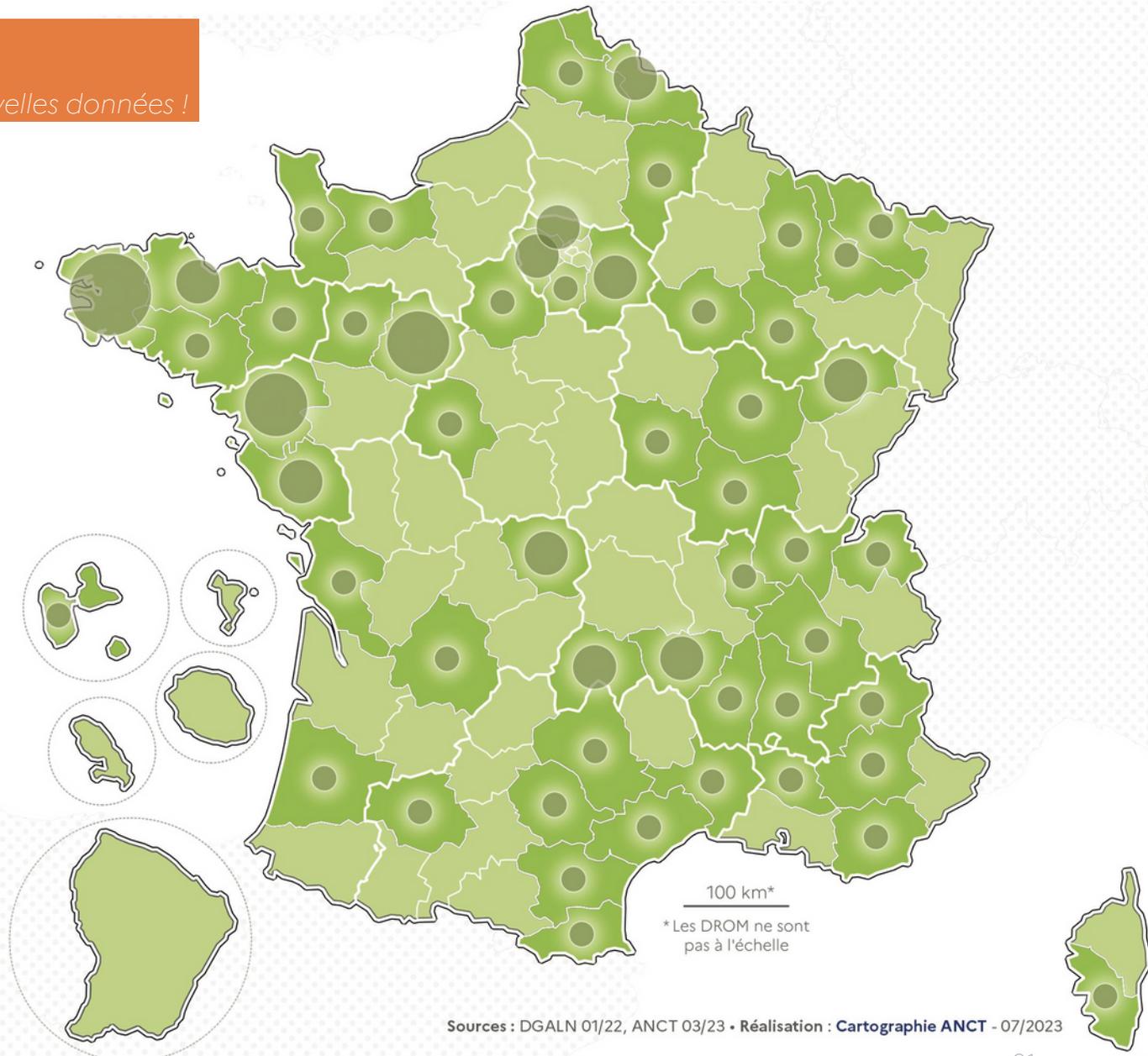
Source : Anah 03/2023 • Réalisation : Cartographie ANCT - 06/2023

LA TRANSITION ECOLOGIQUE

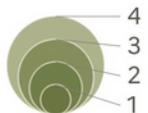
Nouvelles données !

La démarche EcoQuartier

70 EcoQuartiers au sein des
communes Petites villes de demain



Écoquartier situé en Petites Villes de demain
par département en 2022



Sources : DGALN 01/22, ANCT 03/23 • Réalisation : Cartographie ANCT - 07/2023

LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Nouvelles données !

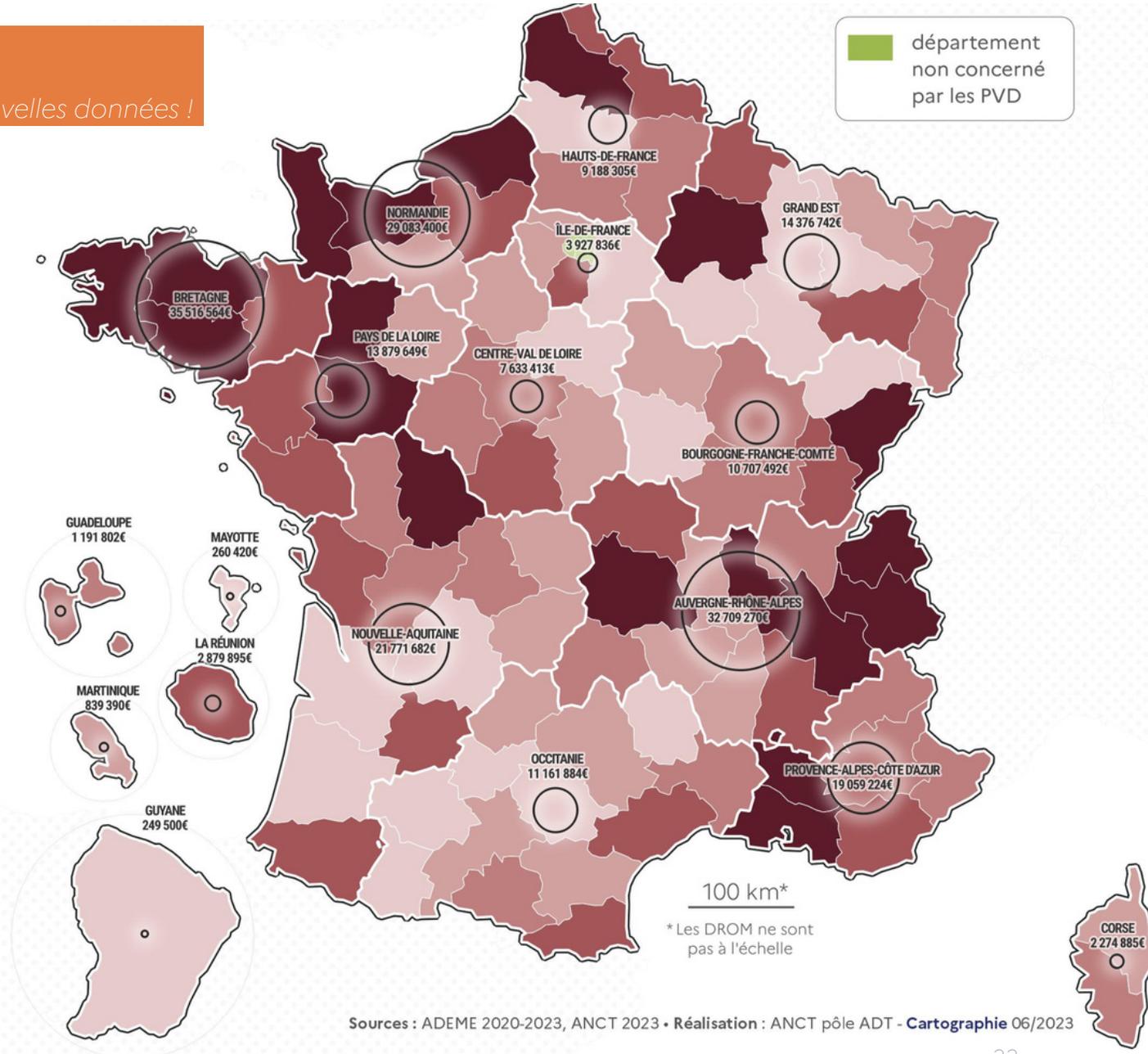
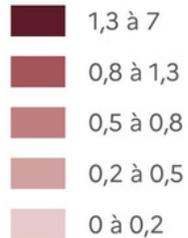
Les investissements de l'ADEME

230,1 M€

de crédits ADEME mobilisés depuis son lancement dans le périmètre des EPCI des Petites villes de demain (2020-2023)

Investissements de l'ADEME dans les Petites villes de demain depuis 2020 par région

Part d'investissements ADEME dans les PVD par département, en %



Sources : ADEME 2020-2023, ANCT 2023 • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 06/2023

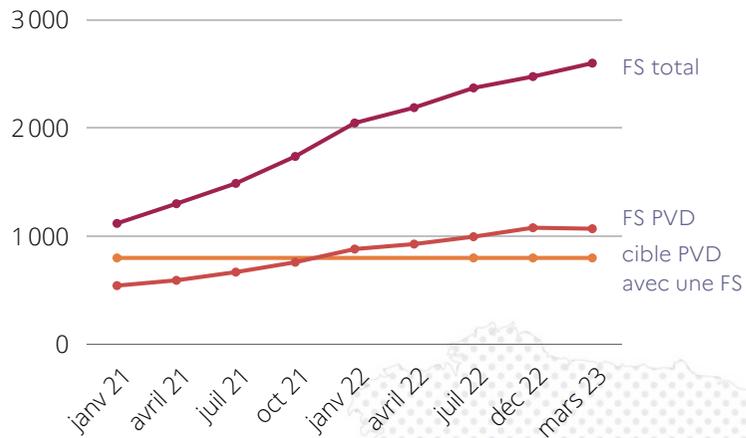
L'ACCES AUX SERVICES PUBLICS

Les France services

1050 France services ouvertes dans une commune PVD

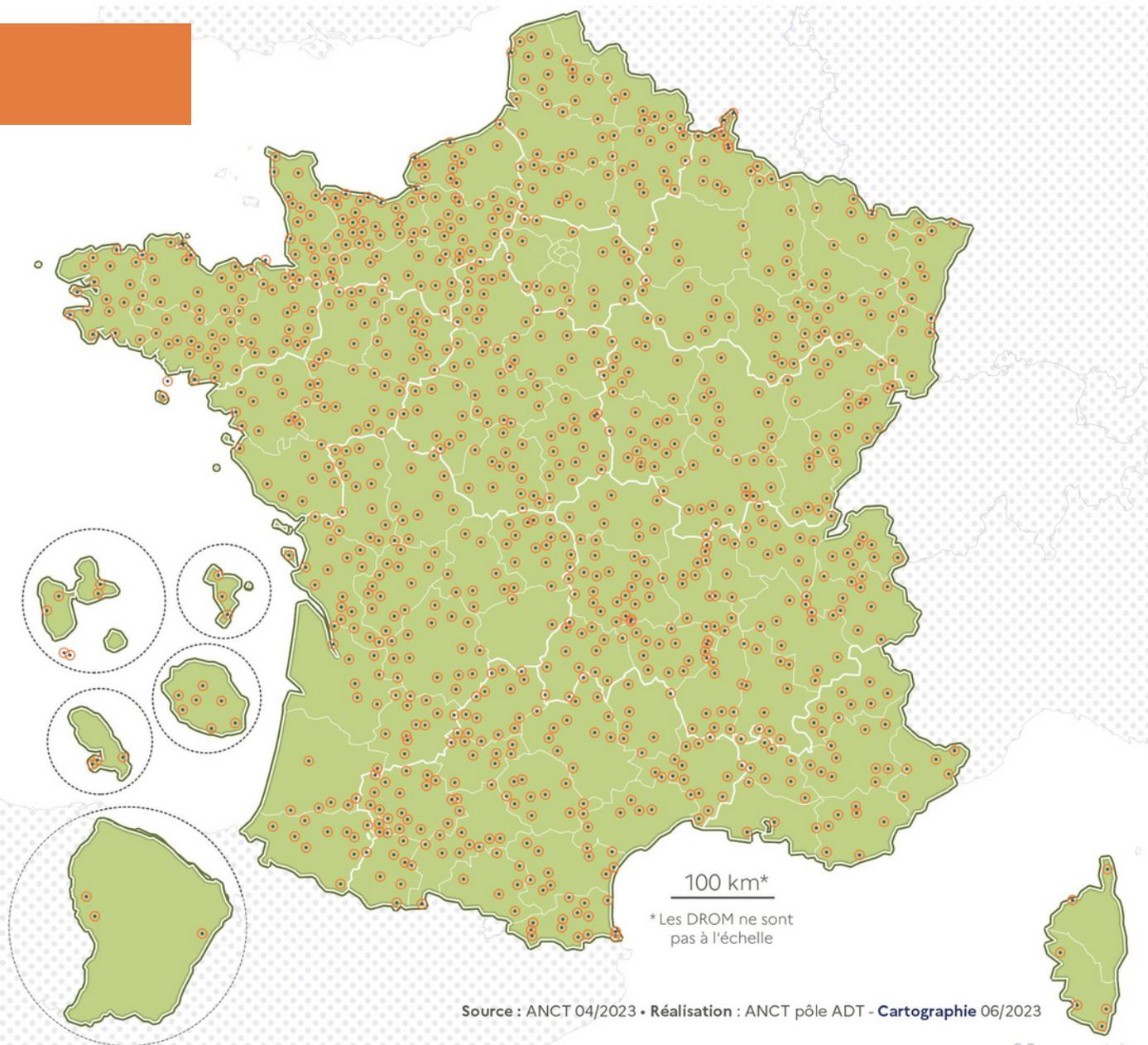
soit **40%** de l'ensemble des France services

65% des communes PVD dispose d'une France services



Commune PVD dans laquelle une France services est ouverte

○ France services



Source : ANCT 04/2023 • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 06/2023

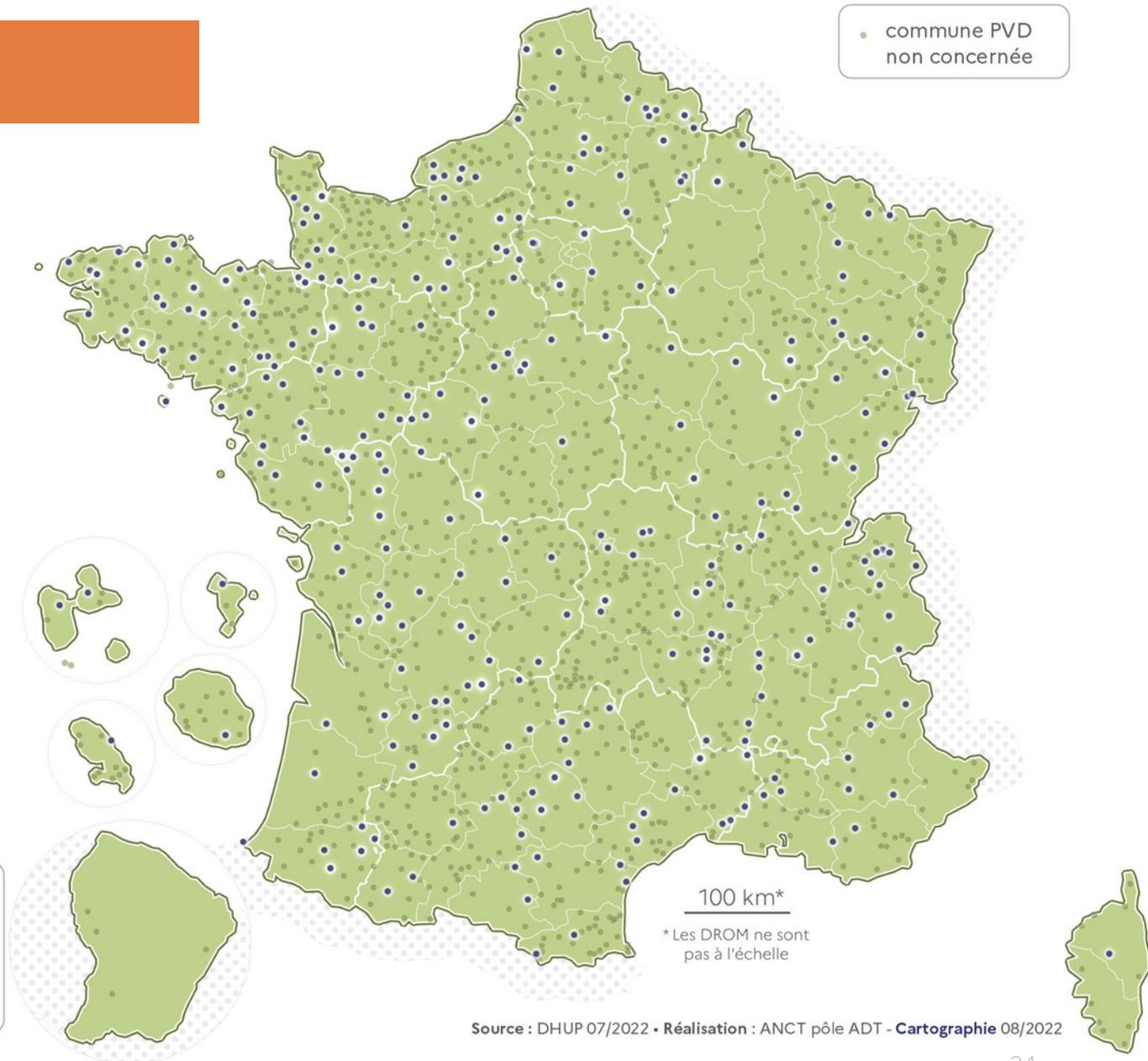
LE RECYCLAGE FONCIER

Le Fonds Friches

296 communes dans lesquelles au moins un projet de recyclage foncier bénéficie du Fonds Friches

Commune PVD dans laquelle au moins un projet de recyclage d'une friche bénéficie du dispositif Fonds friches

- projet de recyclage de friche



LA SECURITE DU QUOTIDIEN

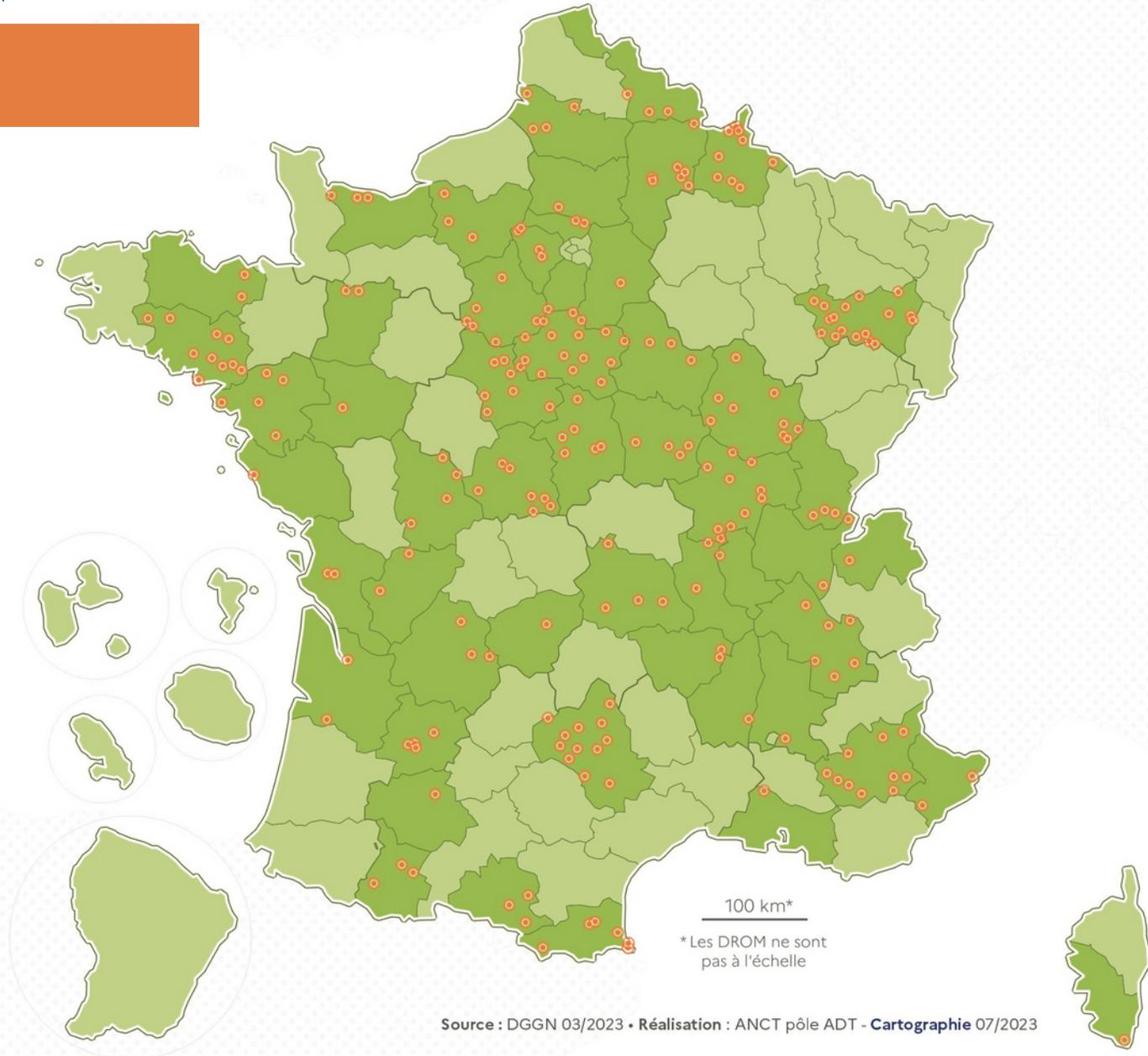
Les contrats de sécurité

224 communes engagées dans
un contrat de sécurité



Commune PVD ayant signé
un contrat sécurité depuis aout 2021

○ contrat de sécurité



Source : DGGN 03/2023 • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 07/2023

LE BIEN VIEILLIR

L'AMI habitat inclusif : la fabrique à projets

Les périodes de sélection en 2022

- février
- juillet
- ▲ septembre

Les périodes de sélection en 2023

- ◆ avril

Statut du porteur de projet

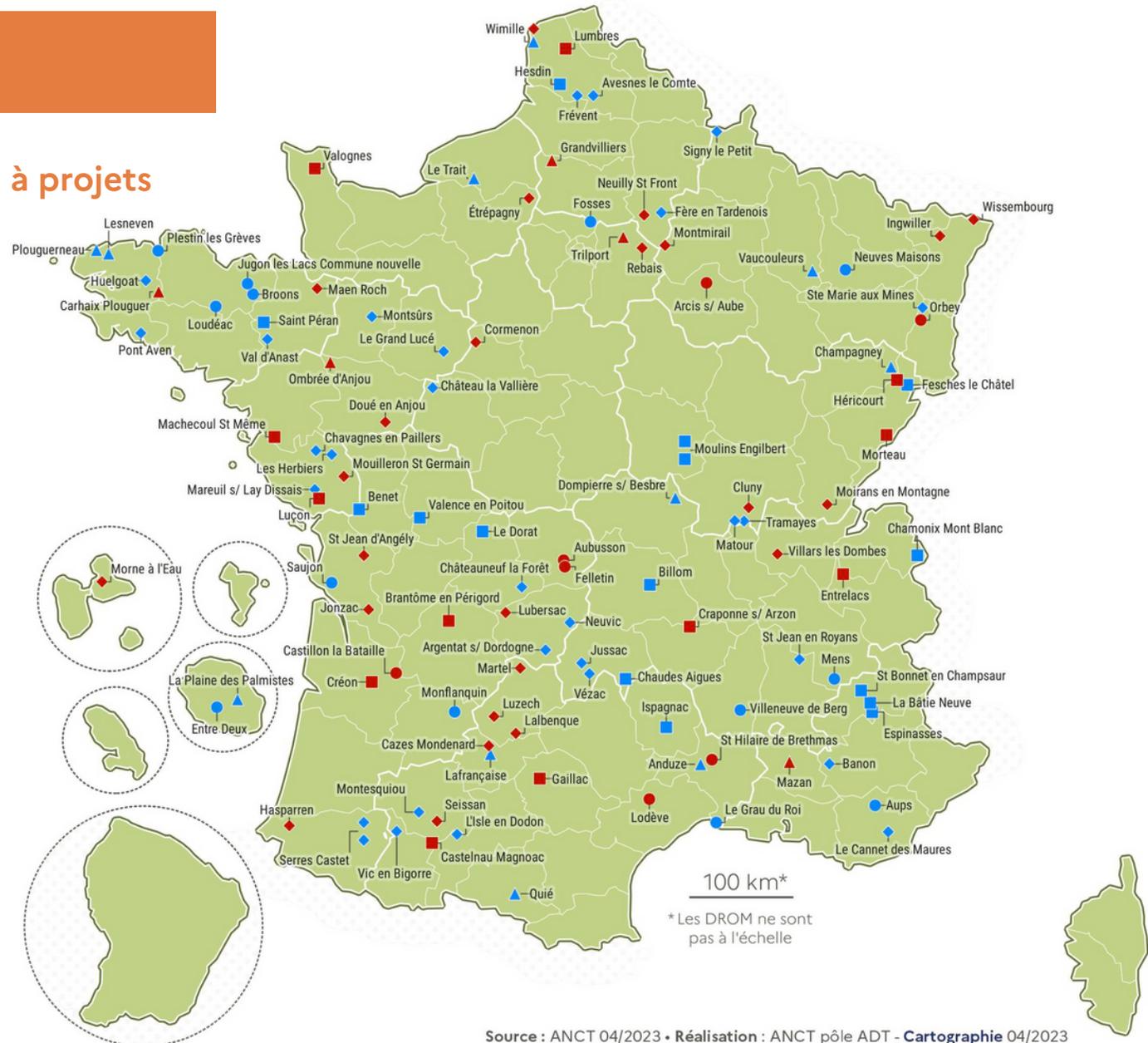
- privé
- public

116

projets d'habitat inclusif bénéficiaires d'un soutien de la CNSA, de la Banque des territoires et de l'ANCT

Commune PVD dans laquelle au moins un projet d'habitat inclusif bénéficie du dispositif Bien vieillir: la Fabrique à projets

- ◆ projet d'habitat inclusif



LE BIEN VIEILLIR

La Fabrique prospective

La Fabrique Prospective "Dans un monde en transition : être sénior dans une petite ville" vise à identifier comment les petites villes peuvent anticiper les phénomènes de gérontocroissance et le vieillissement de leur population résidente, et s'y adapter, afin d'être les territoires du « bien vieillir » dans un monde en transition. Cette Fabrique Prospective est cofinancée par l'ANCT, la Banque des Territoires et la DGOM.

La publication présentant les résultats sera bientôt disponible.

Les communes

Jonzac (17), La-Côte-Saint-André (38)
Lalbenque (46), Granville (50), Stenay (55),
Joigny (89), Morne-à-l'Eau (971) et Sainte-
Marie (972)

Les dispositifs du Réseau francophone villes amies des aînés

23

communes PVD
bénéficiaires du
fonds d'appui pour des
territoires innovants
sénior

32

communes PVD
adhérentes au réseau,
dont 8 en route
vers le label Ville amie
des aînés

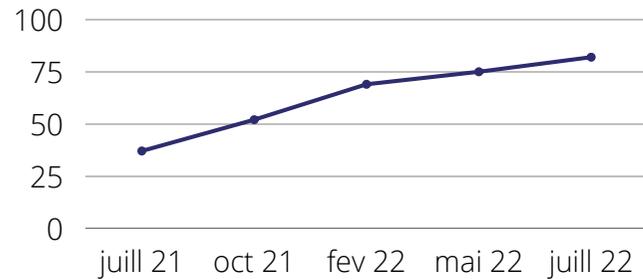
Source : RVFAA 04/2023

LE DEVELOPPEMENT DE TIERS-LIEUX

Les Fabriques de territoires & les Manufactures de proximité

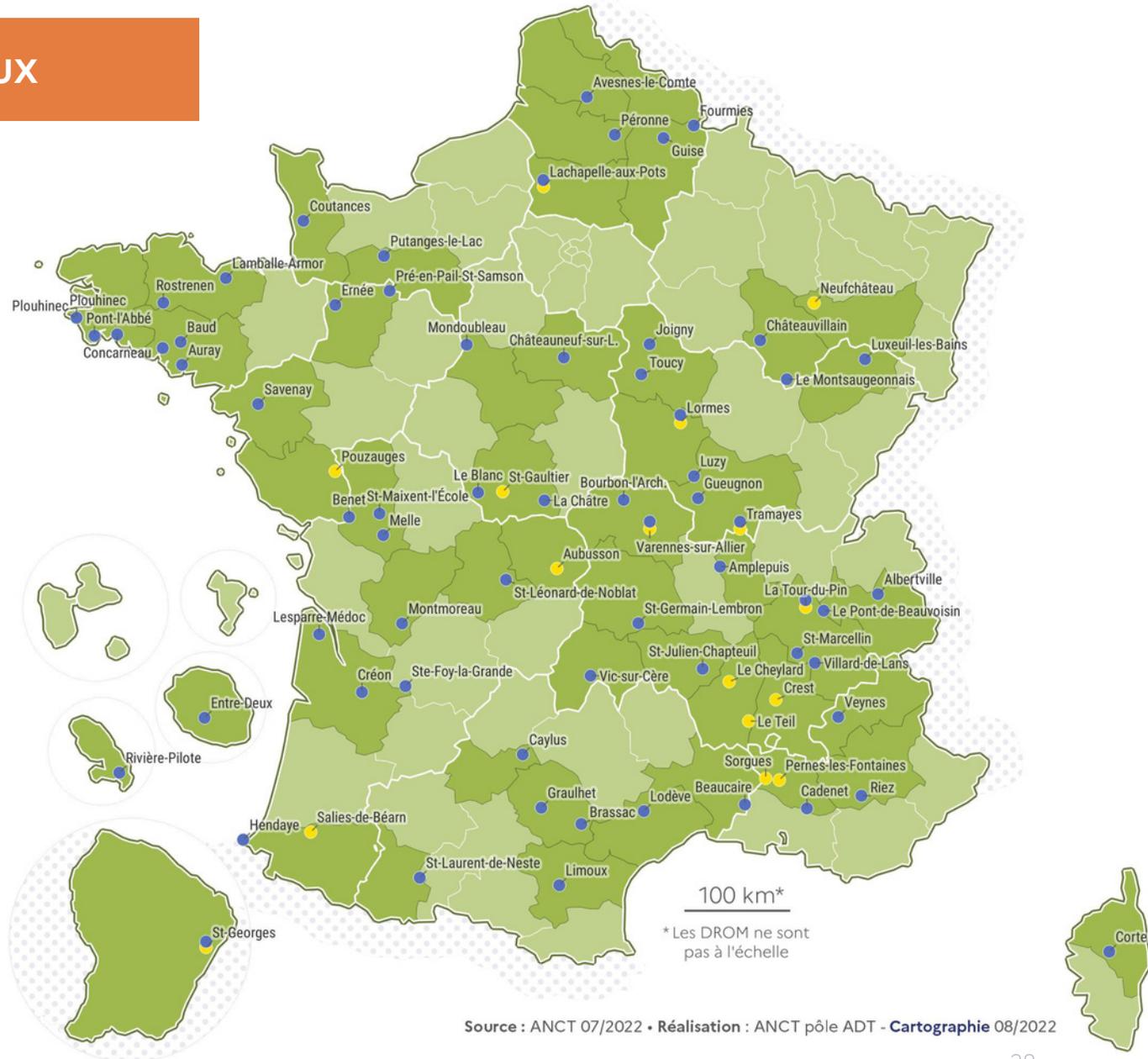
82

tiers-lieux labellisés Fabriques des territoires (65) ou Manufactures de proximité (17) localisés dans une commune PVD, soit 7 nouveaux tiers-lieux depuis avril 2022



Commune PVD qui bénéficie d'un dispositif
Nouveaux lieux, nouveaux liens

- Fabrique de territoire
- Manufacture de proximité



LA VALORISATION DU PATRIMOINE ET LA CREATION ARCHITECTURALE

Les labellisations de territoires et de bâtiments

284

communes PVD, en totalité ou
en partie, classées
"Site patrimonial remarquable"

199

communes PVD labellisées
"Ville et pays d'art et d'histoire"

113

communes PVD labellisées
"Petites cités de caractère"

7

projets patrimoniaux localisés dans une
commune PVD récompensée par le prix
"Engagés pour le patrimoine"

101

bâtiments localisés dans une
commune PVD labellisée
"Fondation du Patrimoine"

163

bâtiments localisés dans une
commune PVD labellisée
"Architecture contemporaine remarquable"

6484

bâtiments localisées dans une
commune PVD labellisée
"Monuments historiques"

LA DIFFUSION DE LA CULTURE

105

micro-folies ouvertes localisées dans une commune PVD

L'ENGAGEMENT ET LA PARTICIPATION

L'engagement en Service civique

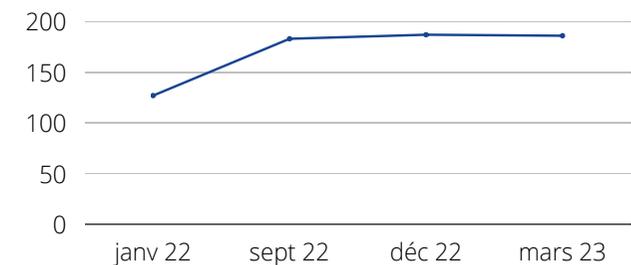
245

communes PVD disposant d'un agrément de Service Civique ou accueillant des volontaires par l'intermédiaire d'un organisme agréé

L'engagement bénévole

186

communes PVD répertoriées sur la plateforme [Jeveuxaider.gouv.fr](https://jeveuxaider.gouv.fr) afin de favoriser l'engagement bénévole



Source : Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse 10/2022, Agence du service civique 04/2022

L'ACCES AU

CLUB *Petites villes de demain*

Le Club des Petites villes de demain permet le partage d'expérience et la montée en compétence des bénéficiaires, là où l'ingénierie et l'appui thématique viennent leur apporter des outils concrets pour mettre en oeuvre le projet de revitalisation. Le Club permet aux équipes locales de se saisir de sujets et de découvrir des thématiques qui nourriront leur réflexion et leur projet de territoire. Coanimé par l'ANCT et les services du Préfet de département, le Club dispose d'une dimension nationale et locale



S'INFORMER

Documents de référence

Le guide du programme, le modèle de convention-cadre, le modèle de fiche-action et le modèle de maquette financière publiés sur la page [Ressources](#)

Fiches-projets

30 fiches-projets publiées sur la page [Projets](#)
[Nouveau](#) une fiche projet est désormais publiée tous les mercredis.

Podcasts

5 podcasts Binge Audio produits en partenariat avec POPSU Territoires (programme du GIP EPAU) [à écouter](#)

Une nouvelle saison est en cours de production et sera disponible dans les prochains mois.



APPROFONDIR

7

semaines
thématiques
organisées*



- Engagement et mobilisation
- Bien vieillir
- Commerce et artisanat
- Patrimoine et culture
- Habitat
- Mobilités
- Vivre avec la nature

18

webinaires
de décryptage
organisés*

**Les enregistrements des webinaires
sont accessibles sur la page Youtube
du programme**

**animations organisées depuis octobre 2020*

SE FORMER

Formations initiales

2 sessions de formation initiale organisées
en juin 2021 et en janvier 2022

Formations d'approfondissement

6 sessions de formation d'approfondissement organisées
par l'ANAH (1), le Cerema (3) et la Banque des territoires (4)

Formations complémentaires labellisées

à retrouver sur la Plateforme nationale Petites villes de demain (Osмосe)

Une nouvelle édition du guide de la formation a été publiée en juin 2023.

Toutes les sessions de formation sont visionnables depuis la plateforme nationale Petites villes de demain

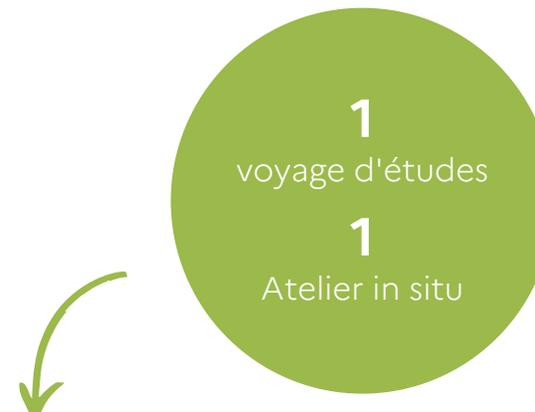
					
Socle initial de formation PVD Introduction par Caroline Cayeux	Programme du socle initial de formation	La démarche Petites villes de demain (module 1)	La gestion de projet territorial : méthodologie (module 2)	Les fondamentaux de la Petite ville durable (module 3)	Présentation des partenaires financeurs du programme (module 4)

CONSTRUIRE ENSEMBLE

Les clubs départementaux



Les voyages d'études / Ateliers in situ



- Sécurité du quotidien (Loir-et-Cher)
- La proximité au service de la qualité de vie et de la sobriété énergétique (Gard)

Prochain Atelier in situ

RDV fin 2023 !

Les rencontres régionales des chefs de projet

13 rencontres organisées entre juin et début septembre 2022

- Castelnaudary (11)
- Corte (2B)
- Mauges-sur-Loire (49)
- Commercy (55)
- Bapaume (62)
- La Ferté Saint-Aubin (45)
- Mézidon Vallée d'Auge (14)
- Sisteron (04)
- Angerville (91)
- Belleville-en-Beaujolais (69)
- Paimpol (22)
- La Réole (33)
- Montbard (21)

+ 1000
participants
dont près de 500
chefs de projet
PVD



La Rencontre nationale 2023 des Petites villes de demain

Le 23 mai s'est tenu au Palais des Congrès de Paris, l'ANCTour, le salon des solutions pour marquer les 3 ans d'existence de l'agence.

A cette occasion, le programme Petites villes de demain a organisé deux temps réseau :

- le matin, une Rencontre nationale réunissant élus, chefs de projet PVD, services de l'Etat et partenaires
- l'après-midi un atelier Fresque du Climat spécial PVD.

Ces deux temps rendez-vous ont réuni plus de 300 personnes.



A propos

Créée au 1er janvier 2020, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) est un nouveau partenaire des collectivités locales qu'elle accompagne dans leurs projets de territoire. Elle anime des pactes territoriaux et des programmes nationaux comme France Services, Action cœur de ville, Petites villes de demain, France Très Haut Débit... L'ANCT développe également une offre de services sur mesure en matière d'ingénierie de projet, avec une approche « cousue main » pour répondre au plus près de leurs besoins spécifiques et locaux. Elle s'appuie sur un maillage territorial fin grâce aux préfets de département, délégués territoriaux de l'ANCT, et leurs services.

<http://petitesvillesdedemain.anct.gouv.fr>

Publication : juillet 2023

Rédactrice en chef : Emmanuelle Le Bris (ANCT)

Rédaction : Coline Martin (ANCT)

Contribution : ministères, préfetures de département et de région (SGAR), ANCT, Cerema, Anah, Banque des territoires, Fondation du patrimoine.

